

FICHE TECHNIQUE

622 Eurostar Tack



Description

Adhésif sensible à la pression et set humide sur une face, pour l'installation de revêtements de sol, de mur, collage activé thermiquement, adhésif de contact.

- Long temps ouvert
- Haut pouvoir initial de collage
- Très forte adhésion finale
- Utilisable en double encollage
- Réactivable à la chaleur
- Convient sur supports absorbant et non absorbant



Pour la pose de revêtements tels que :

- PVC hétérogène sur mousse
- PVC hétérogène compact
- Revêtements de sols textiles floqués en lés
- Revêtement mural PVC



Caractéristiques techniques

Performances et Caracteristiques :

Base	Copolymère acrylique en dispersion
Couleur	Beige
Densité	env. 1,31 g/cm ³
Consistance	Moyennement visqueux
Agent nettoyant	Eau
Consommation	250 - 300 g/m ²
Inflammabilité	Non-inflammable
Sensible au gel	Oui
Stockage	15 mois dans un endroit sec ; température 5-30 °C
Outils	Spatule (TKB/A1 - A2)
Temps de gommage	10 - 60 min.
Temps ouvert	60 min.
Ouverture trafic pedestre	Env. 24h

Conditionnement :

Contenant	Fût de 13 kg
Palette	44 / palette

Calcul de consommation :

Pour connaître le nombre de fût nécessaire, veuillez renseigner votre surface

	A1	A2
Surface (m ²)		
Quantité nécessaire (kg)		
Fût nécessaire		

Code article

Produit	Définition	Code EAN
622	Eurostar Tack	

FICHE TECHNIQUE

622 Eurostar Tack



Installation

Support :

Le support doit répondre aux exigences décrites dans le DTU 53.12. Il doit avoir une bonne résistance à la compression et à la traction, être sec, exempt de fissure, de poussière et de tout contaminant susceptible de nuire à l'adhérence.

De plus, la dalle doit répondre aux exigences du DTU 13.3 des dallages

Les supports non-conformes doivent être corrigés (ex. ponçage, nettoyage, primaire, ragréage). Si cela n'est pas réalisée, il est important de le notifier par écrit.

Dans le cas d'une mise en œuvre sur plancher chauffant, vérifier les points de mesures existants concernant leur teneur en humidité indiqué dans le DTU 53.12

Instruction d'utilisation :

- Veuillez tempérer et remuer le produit avant utilisation.
- Application régulière, par simple encollage du support, à l'aide d'une spatule (A2/TKB) pour appliquer environ 200 à 250 g/m².
- Afficher le revêtement après un temps de gommage compris entre 15 et 20 minutes.
- Maroufler soigneusement le revêtement de sol.
- Eliminer immédiatement les taches de colle fraîche avec de l'eau.
- Application en colle contact (collage en remontée en plinthe ou mur)
- Appliquez la colle au mur et sur l'envers du revêtement et laisser gommer.
- Le temps de travail avant encollage est d'environ 60 minutes.
- La colle peut être réactivée thermiquement durant les quelques jours qui suivent en cas de correction à apporter.
- Chauffer le revêtement à environ 70-80°C et re-positionner la colle.

Remarques :

- Protection du revêtement : Si les conditions d'achèvement du chantier nécessitent la pose d'une protection sur le revêtement, celle-ci ne doit être disposée qu'après 72 heures, délai de séchage de la colle.

Délai de mise en service :

- Ouverture au trafic pédestre normal : 48 heures au moins après achèvement des travaux.
- Prise définitive : de 48 à 72 heures après collage. Le revêtement peut alors être soumis au trafic et à un entretien normal.
- Délai avant remise en chauffe d'un sol chauffant.
- 7 jours au moins après la mise en œuvre du revêtement de sol collé.

Conditions de mise en oeuvre :

Température local souhaitée : min. 18 °C.

Température matériau et support : min. 15°

Humidité relative de l'air : 35 - 75%, <65% recommandé.

Environnement et santé

GISCODE : D1

LEED : VOC 0 g/l, meets: IEQ Credit 4.1

DGNB : VOC 0 %, quality level: 4

Sécurité et environnement : Le produit dispose d'une Fiche de données de sécurité Forbo Eurocol selon le EEG-prescription 91/155. Elle est disponible sur le site www.forbo.com. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le traitement du produit. Ne donner que des contenants complètement vides pour le recyclage. Les résidus de matériaux peuvent être éliminés comme déchets ménagers.

Substances : Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, reaction mass of: 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one [EC no. 247-500-7] and 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [EC no. 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.